

AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2025

ACTIONS ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **(C) 86,70 (EUR)**
(Part C/D) **34,13 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/03/2025**
Code ISIN : **(C) FR0000944696**
(Part C/D) **FR0000944712**
Actif géré : **1 339,22 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**
Notation Morningstar "Overall" © : **2 étoiles**
Catégorie Morningstar © : **FRANCE EQUITY**
Nombre de fonds de la catégorie : **244**
Date de notation : **28/02/2025**

Objectif d'investissement

Amundi France Engagement investit principalement dans des entreprises françaises offrant un potentiel d'appréciation issu de leur profil de croissance et/ou de leur valorisation attractive. Un dialogue actionnarial est engagé avec ces sociétés afin de les encourager à améliorer leurs pratiques ESG. La stratégie d'engagement mise en œuvre par le fonds est basée sur 3 piliers : un dialogue actionnarial facilité par une proximité géographique qui facilite les échanges, un actionnariat moyen/long-terme, et une intégration de l'engagement au sein même du processus de sélection de valeurs. La stratégie du fonds relaie les thèmes d'engagement prioritaires d'Amundi. L'objectif d'investissement est de surperformer l'indice de référence, le CAC All Tradable, par une gestion active de convictions, basée sur une approche combinée d'analyses fondamentale d'une part et extra-financière qui s'appuie sur une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) d'autre part. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Cette notation sert de base au dialogue engagé avec les entreprises pour cibler les pratiques ESG à améliorer. L'approche extra-financière du fonds, promouvant le dialogue, combine donc plusieurs approches : exclusion normative et sectorielle, « Best-in-Class », « amélioration de note » et d'engagement afin d'encourager les sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG. Cette gestion socialement responsable vise ainsi à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2024	28/02/2025	31/12/2024	28/03/2024	31/03/2022	31/03/2020	31/03/2015	27/12/1990	
Portefeuille	3,04%	-4,89%	3,04%	-7,16%	8,92%	60,29%	35,27%	780,96%	
Indice	5,59%	-3,61%	5,59%	-2,69%	22,06%	89,00%	84,06%	-	
Ecart	-2,55%	-1,28%	-2,55%	-4,47%	-13,14%	-28,71%	-48,79%	-	

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	-5,59%	13,69%	-9,63%	25,17%	-6,02%	26,01%	-14,69%	9,85%	1,51%	14,88%
Indice	-0,16%	17,80%	-8,36%	28,30%	-4,93%	28,02%	-9,70%	13,19%	7,36%	11,33%
Ecart	-5,43%	-4,11%	-1,27%	-3,13%	-1,09%	-2,01%	-4,99%	-3,34%	-5,85%	3,55%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	14,61%	15,23%	17,97%	18,36%
Volatilité de l'indice	14,08%	15,02%	17,98%	18,35%
Tracking Error ex-post	2,41%	2,48%	2,75%	2,58%
Ratio d'information	-1,84	-1,60	-1,30	-1,24
Ratio de sharpe	-0,61	0,05	0,51	0,15
Beta	1,02	1,00	0,98	0,99

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-66,02%
Délai de recouvrement (jours)	3 946
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-17,56%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	20,20%

ACTIONS ■



Frédéric Rosamond

Responsable Actions Françaises
Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Stratégie d'engagement

De nombreuses réunions, notamment sur les enjeux environnementaux, se sont tenues ou sont prévues. En préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'océan (Unoc), des chefs d'états, scientifiques et organisations internationales se sont réunis à Paris. Pollution, montée des eaux, recul de la biodiversité sont les principaux sujets débattus afin de protéger les écosystèmes marins. De même, à huit mois de l'ouverture de la COP30, les ministres d'une quarantaine de pays se sont réunis en Allemagne pour évoquer l'épineuse question du financement de la transition écologique, afin de mettre en œuvre les plans de réduction de gaz à effet de serre.

Pour autant les résultats ne sont pas à la hauteur. Ainsi, il est établi que 2024 sera la première année au-delà de la barre de 1.5°C de réchauffement par rapport à la période préindustrielle (qui était la limite la plus ambitieuse de l'accord de Paris de 2015). Pour ce qui est de la France, si elles sont toujours en baisse, les émissions de gaz à effet de serre confirment un ralentissement de leur tendance baissière.

Le processus d'engagement a été dense sur le mois de mars, incluant des discussions avec les dirigeants des entreprises françaises essentiellement axées sur les résolutions qui seront présentées aux votes aux prochaines assemblées générales. L'indépendance du conseil d'administration, la séparation des fonctions de président et de directeur général, les plans de succession, la montée en compétence du Conseil sur les sujets tels que l'Intelligence Artificielle, l'évolution des rémunérations au regard de la performance des sociétés, le renouvellement de certains mandats, etc, sont autant de sujets qui ont nourri les débats avec Schneider, EssilorLuxottica, Accor, ArcelorMittal ou encore Saint-Gobain.

Contexte de marché

Le marché des actions françaises a enregistré un net recul sur le mois de mars. Pourtant les annonces de plans de relance massifs en Allemagne (500 milliards € dans la défense et les infrastructures) et dans la défense en Europe pourraient doper les perspectives économiques. Mais leur impact sur les marchés n'a pas fait long feu, laissant place à l'attentisme et aux supputations sur les annonces de D. Trump en matière de nouveaux tarifs douaniers. Les conséquences potentielles de ces droits de douane sur l'inflation et le risque induit de récession aux Etats-Unis ont pesé sur le moral tant des entreprises que des consommateurs, alimentant les révisions en baisse des perspectives économiques. Les attentes de baisse des taux par les banques centrales ont été revues en baisse également. Le baril s'est maintenu autour des 70\$.

Dans cet environnement volatil, le secteur des services aux collectivités a surperformé, de même que les valeurs exposées au secteur de la défense. A l'inverse, la consommation discrétionnaire (notamment l'automobile) ou encore les valeurs loisirs ont largement sous-performé.

Performance du portefeuille

Dans ce marché baissier, le portefeuille a sous-performé son indice de référence, le Cac all Tradable. Les principaux détracteurs en termes de performance ont été l'absence d'exposition à Thalès (le titre a massivement surperformé sur la thématique de l'accroissement des dépenses dans la défense, notamment en Europe), ainsi qu'aux valeurs de services aux collectivités telles que Engie ou Véolia (profils plus défensifs). Le positionnement sur Publicis, impacté par son exposition au marché américain avec un risque prononcé de ralentissement de l'économie post implémentation potentielle de tarifs douaniers par D. Trump, a également pesé. L'absence d'exposition à des titres comme Stellantis ou Kering, qui ont lourdement sous-performé, n'a pas suffi à compenser.

Mouvements de portefeuille

Peu de grands mouvements ont été opérés sur la période. Le principal changement a concerné la sortie du titre GTT (prise de profits après l'annonce de mise sous revue de l'activité hydrogène censée constituer un relais de croissance après la vague de projets dans le GNL). Le positionnement du portefeuille a par ailleurs été renforcé sur Schneider (croissance et profil de qualité) et Spie (exposition essentiellement européenne et notamment à l'Allemagne), compensé par la réduction sur Pernod Ricard (malgré la sous-performance et dans l'attente des annonces de tarifs douaniers aux Etats-Unis) ou encore Axa (prise de profits après la bonne performance).

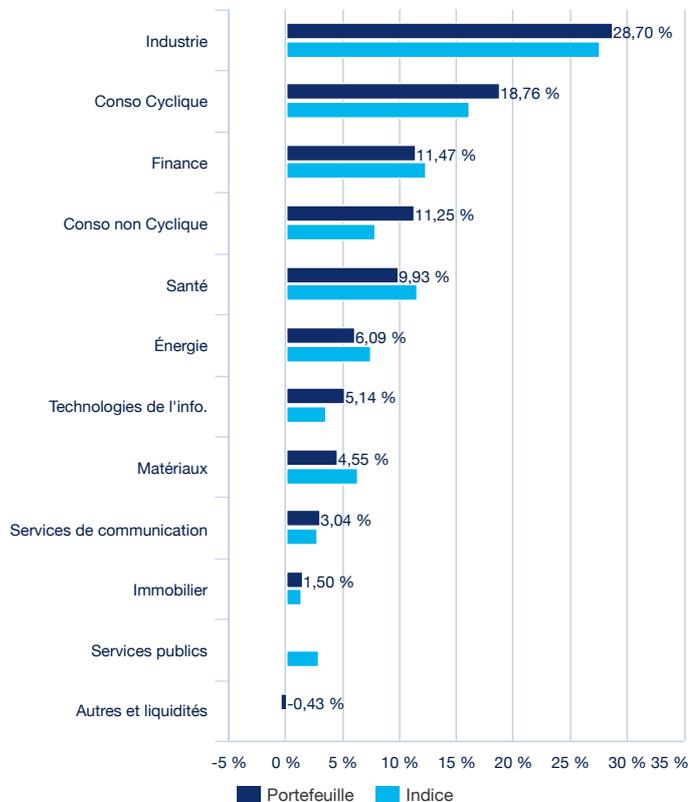
Perspectives

En période d'extrême volatilité après l'annonce des tarifs douaniers par l'administration américaine, la prudence reste de mise. Le repli rapide des marchés actions est alimenté par les spéculations sur l'ampleur de la tendance macroéconomique baissière. L'incertitude géopolitique, tant au Moyen-Orient que sur le conflit Ukrainien qui peine à trouver une issue, ajoute à la volatilité. Dans cet environnement, le portefeuille continue de se focaliser sur des titres de qualité, plus résilients dans la durée. La sélection des positions cherche à maintenir un équilibre entre ces valeurs de qualité sur lesquelles les convictions à moyen terme restent solides, d'un côté, et, de l'autre, des valeurs cycliques, faiblement valorisées qui pourraient profiter d'un rebond ponctuel après leur récente correction. Renforçant les convictions financières, l'analyse extra-financière et le processus d'engagement avec les sociétés françaises restent au cœur de la construction du portefeuille.

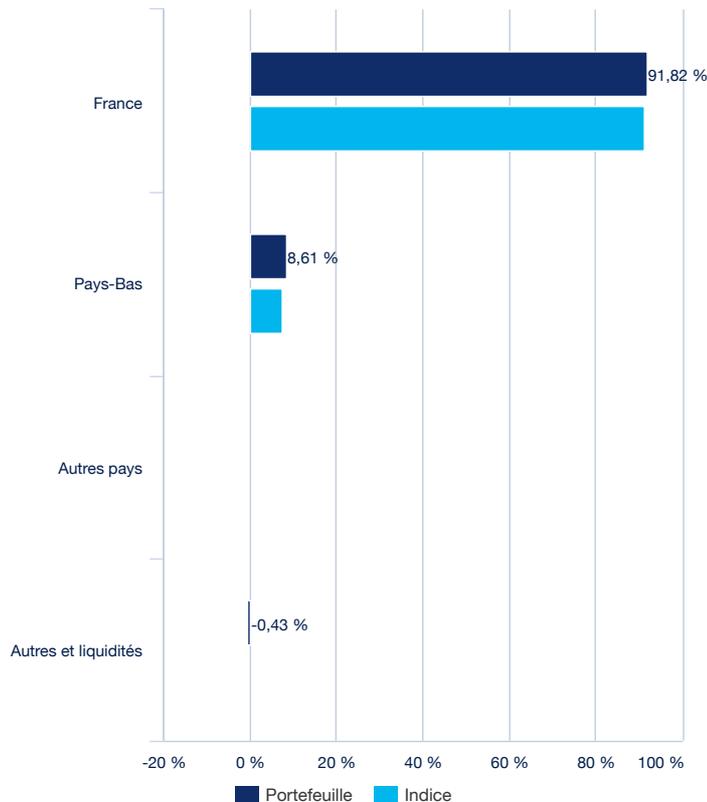
ACTIONS ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



Répartition géographique (Source : Amundi)



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)
SCHNEIDER ELECTRIC SE	8,42%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	8,10%
AIRBUS SE	7,06%
SANOFI SA	6,99%
L OREAL SA	5,82%
BNP PARIBAS SA	4,97%
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,91%
TOTALENERGIES SE	4,54%
AXA SA	3,82%
SAFRAN SA	3,54%
Total	58,17%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)	Indice (%)	Ecart (P - I)
SCHNEIDER ELECTRIC SE	8,42%	6,29%	2,13%
AIRBUS SE	7,06%	4,97%	2,09%
PUBLICIS GROUPE SA	3,04%	1,04%	2,01%
ALSTOM SA	2,00%	0,36%	1,63%
L OREAL SA	5,82%	4,18%	1,63%
SPIE SA	1,85%	0,27%	1,58%
DASSAULT SYSTEMES SE	2,79%	1,22%	1,57%
LEGRAND SA	2,83%	1,30%	1,52%
COMPAGNIE GENERA DES ETS MICHE	2,60%	1,19%	1,41%
TECHNIP ENERGIES NV	1,55%	0,21%	1,34%
Total	37,95%	21,04%	16,92%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Hors prise en compte des produits dérivés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 30

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)	Indice (%)	Ecart (P - I)
TOTALENERGIES SE	4,54%	6,79%	-2,25%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	-	2,21%	-2,21%
AIR LIQUIDE SA	3,47%	5,13%	-1,66%
ENGIE SA	-	1,66%	-1,66%
VINCI SA	1,57%	3,17%	-1,59%
ESSILORLUXOTTICA SA	2,93%	4,30%	-1,36%
THALES SA	-	1,30%	-1,30%
STELLANTIS NV	-	1,12%	-1,12%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	-	1,12%	-1,12%
ORANGE SA	-	1,11%	-1,11%
Total	12,51%	27,90%	-15,39%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

ACTIONS ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



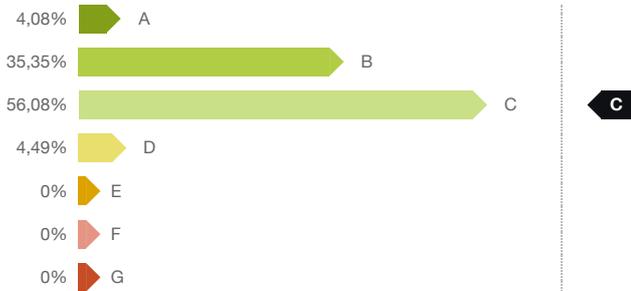
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

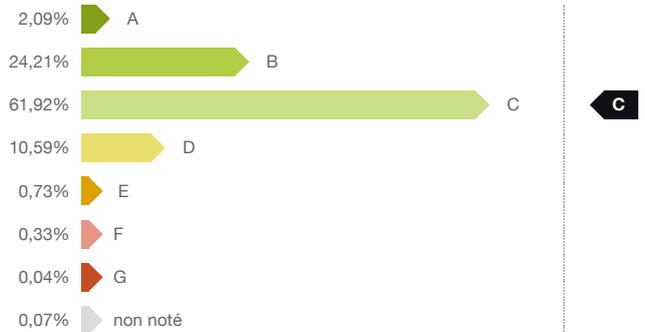
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	30
% du portefeuille noté ESG ²	100%

¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

² Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

ACTIONS ■

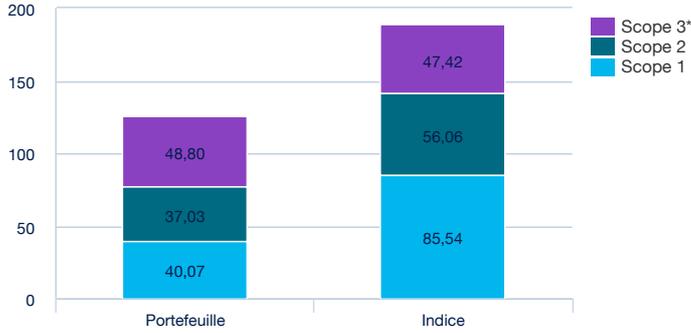
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 125,90 / 189,02



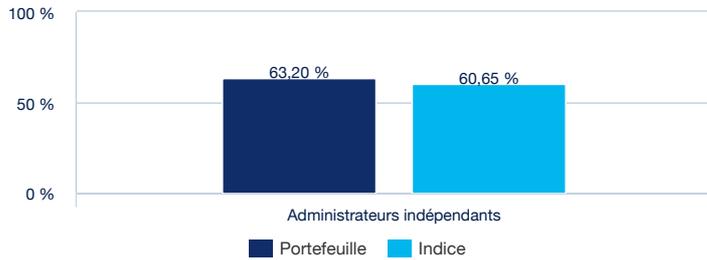
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture 100% 99,81%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% 99,72%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

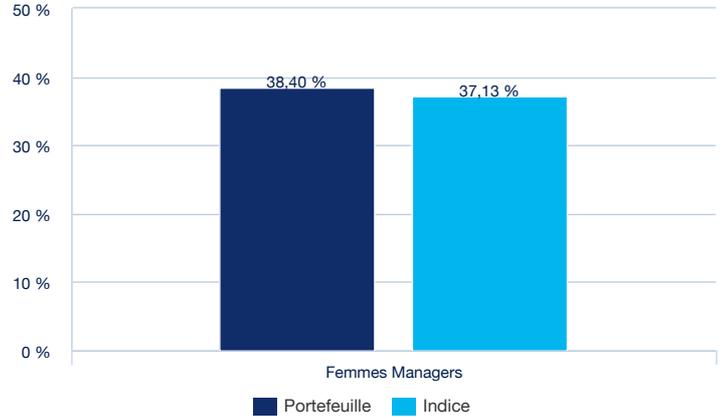
3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Social²

Mixité des Managers

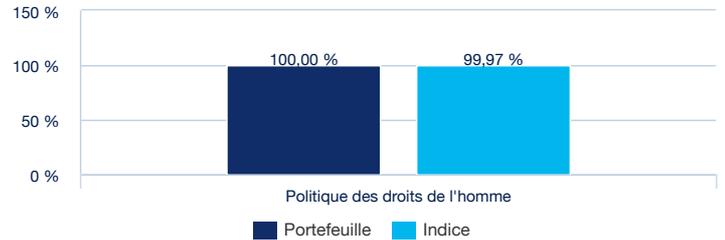


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% 98,71%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) 100% 99,72%

ACTIONS ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	26/03/1974
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (Part C/D) Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	(C) FR0000944696 (Part C/D) FR0000944712
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	1,20% -
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00 %
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,26%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	18/11/2020 : 100.00% CAC ALL TRADABLE 24/11/2003 : 100.00% SBF 120 03/01/1992 : 100.00% SBF 120 CLOSE PI

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)